

Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr
airie.rosis@wanadoo.fr
0-73 mobile: 06-48-28-47-19
w.rosis-languedoc.com



République française

Département de l'Hérault

Canton de Saint Pons de
Thomières



Commune de Rosis

Séance du 3 Mai 2016

Membres présents: M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI - Daniel BOURDON - Sébastien ALLIES - Mme Anne MAUREL- Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Mme Arlette ARAGON - Stéphane SAUTEREL- Mme Magali CAZALS.

Membre(s) absent(s) excusé(s) : - Nathalie MENDES (Pouvoir Jacques Mendes)

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR

1. CCMHL – Info sur les futurs BIT (Bureau d'information Touristique).
2. Projet de modification, du tableau des effectifs.
3. Examen et vote du BP communal 2016.
4. CCMHL Projet d'approbation du nouveau périmètre communautaire.
5. CCMHL Validation programme éclairage public.
6. Agenda

1 - CCMHL - BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui adresser le Président de notre Communauté de Communes suite à son interpellation sur le devenir de la maison du mouflon et du Caroux de Douch dans le cadre de la future Communauté de communes.

Voici l'intégralité des termes du courrier :

« Suite à mon entretien avec la directrice de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune, je te confirme qu'elle a la même vision que nous de la répartition des futurs bureaux d'information touristique sur notre actuelle communauté .

« Quatre bureaux seraient répartis sur le territoire :

Angles - La Salvetat – Fraïsse - Rosis à « Douch à la Maison du mouflon ».

« **Concernant les personnels** affectés à ces bureaux, ils seraient sous statut fonction publique territoriale soit en totalité Communauté de Communes, soit mixte Communauté de Communes / Commune.

« Les emplois du temps seraient organisés en fonction des besoins et de la saisonnalité en plein accord avec les communes.

« Il m'a paru important que tu sois informé de cette vision des choses qui devrait prendre effet au 1er janvier 2017. »

Il demande aux membres du Conseil d'examiner les propositions du président de notre CCMHL.

Avis du Conseil :

Le Conseil prend acte des informations du Pdt de la CCMHL.

Vote du Conseil : Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote

2 - PROJET DE MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du projet de modifier le tableau des effectifs de la commune ainsi qu'il suit :

- a) **Création d'un poste d'agent d'accueil** pour le futur **BIT de Douch**, sur la base d'un **18 h /hebdo**, qui sera ensuite transféré dans la nouvelle communauté de communes le **1^{er} janvier 2017**.
- b) **Création d'un poste d'adjoint administratif** de 2^o classe sur la base d'un **17 h/hebdo**.
- c) **Délibération permanente** pour l'embauche d'un agent technique temporaire pour aider ponctuellement l'agent technique titulaire, ou création d'un poste d'adjoint technique sur la base d'un mi-temps.

Il demande aux membres du Conseil d'examiner ces propositions et d'en délibérer.

Avis du Conseil : Conformément aux décisions prises par les membres du Conseil, sera créé, à compter du 1^{er} juillet 2016,

* Un poste d'agent administratif de 2^o classe, sur la base d'un 20h /hebdo pour assurer la gestion, l'accueil et l'information touristique à la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch.

*Un poste d'Adjoint administratif de 2^o classe sur la base d'un 15h/hebdo qui sera affecté au secrétariat de la Mairie. Pas de création, (figure déjà au tableau des effectifs).

D'autre part, les membres du Conseil autorise le Maire, à procéder à l'embauche d'un emploi précaire et révocable sur la base d'un 20h/hebdo, pour une période de deux mois qui débute le 17 mai 2016, en soutien de l'employé communal titulaire,

Vote du Conseil : Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote

3 - EXAMEN ET VOTE DU BUDGET GENERAL COMMUNAL 2016

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil l'examen et le vote du B.P 2016 et indique que bien qu'il regrette la baisse des dotations accordées par l'État aux communes et que bien qu'en équilibre, il sera difficile d'envisager des dépenses supplémentaires non programmées.

Il se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 320 372.66 €

Recettes : 320 372.66 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 226 517.24 €

Recettes : 226 517.24 €

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir passer au vote.

Avis du Conseil :

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Vote du Conseil : Pour : 5 contre : / abstentions : 6 Ne participe pas au vote

4 - CCMHL - PROJET D'APPROBATION DU NOUVEAU PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande des Préfets du Tarn et de l'Hérault qui nous propose de prendre une délibération afin de recueillir l'accord du conseil municipal concernant le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes qui **regroupe les 19 communes suivantes** :

Anglés, Barre, Berlats, Cambon et Salvergues, Castanet le haut, Escroux, Espérousses, Fraisse sur Agout, Gijounet, Lacaune, Lamontélarié, La Salvetat-sur-Agout, Le Soulié, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages, Rosis, Sénoux et Viane.

Il précise que par arrêté Préfectoral, La Communauté de Communes prend la dénomination de communauté de communes « *des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc* ». À défaut d'accord sur un autre nom, il sera fixé par le Préfet.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

Avis du Conseil :

Le Conseil émet un avis favorable au nouveau périmètre de la nouvelle communauté de communes « Des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc ».

Vote du Conseil : Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote

5 - CCMHL - VALIDATION DU PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC 2016 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les membres de la commission Energies de la communauté de communes, ont décidé les travaux à réaliser pour le programme d'éclairage public 2016 en fonction de l'enveloppe disponible.

Le cabinet ODM (maîtrise d'œuvre) vient de faire parvenir le chiffrage et le descriptif pour chaque commune (7 003,00 € TTC pour notre commune).

Il propose donc de valider le programme détaillé des travaux à réaliser sur notre commune et vous demande donc de bien vouloir le vérifier et le valider afin que l'appel d'offre concernant le programme d'éclairage public pour l'année 2016 puisse être lancé.

Avis du Conseil :

Le conseil unanime adopte le programme d'éclairage public 2016 proposé par la Communauté de Communes.

Vote du Conseil : Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote.

6 -AGENDA

Le 10 Mai à 18h à Lacaune – 1^{ère} Réunion d'information en préparation de la fusion prochaine de nos deux communautés de Communes. Six autres réunions de préparation jusqu'à fin octobre, suivront.



Jacques MENDES
Maire de ROSIS
Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr
Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr
Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19
site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

